

Ascendant de Français non à charge

Vous êtes ascendant de Français non à charge et vous souhaitez vous installer en France

REMARQUE
Documents ou photocopies manquants = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa
Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d'un jeu complet de photocopies . Les originaux seront restitués à l'issue de l'entretien (sauf les justificatifs adressés directement à l'attention de l'Ambassade)
Tous les documents doivent être en Français ou accompagnés d'une traduction officielle dans cette langue
La comparution personnelle est obligatoire sauf pour les mineurs âgés de 12 ans et moins
Votre dossier doit être présenté dans l'ordre exact présenté ci-dessous sous peine de non recevabilité

▶ **Un** formulaire (cliquer sur ce lien : http://www.ambafrance-ir.org/IMG/pdf/formulaire_long_sejour.pdf) de demande de visa de long séjour dûment renseigné en français ou en anglais, **daté et signé**

▶ **Deux** photos d'identité **couleur et récente** de face sur fond clair (3,5cmx4,5cm) dont le visage représente 70 à 80% de la photo

▶ **Passeport**

- **Validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé** devant comporter obligatoirement 2 pages vierges de tout cachet accompagné de la photocopie de la page d'identité
- Copie de tous vos visas Schengen (sur votre passeport actuel et précédents) ainsi que les tampons d'entrée et sortie

▶ **Justificatifs concernant la situation personnelle** : le Shenaname (+ copie)

▶ Copie **intégrale de l'acte de naissance français** du descendant (si le descendant est français) ou copie **intégrale de l'acte de mariage** (dressé ou transcrit par une autorité française) avec un ressortissant français si le descendant est étranger

▶ Justificatif de la nationalité française de l'enfant résidant en France ou de son conjoint (copie de la carte d'identité française **ou** copie d'un passeport **biométrique** français **ou** certificat de nationalité française **ou** ampliation d'un décret de naturalisation **ou** de réintégration dans la nationalité française **ou** une copie de la déclaration d'acquisition enregistrée **ou** acte de naissance portant la mention de la nationalité française)

▶ **Justificatifs des ressources personnelles** :

- Pension de retraite, bulletins de salaire, trois derniers relevés bancaires, revenus immobiliers etc.
- Liste détaillée en français de tous les biens immobiliers et revenus du demandeur ou son conjoint
- Copie des titres de propriétés en Iran et le cas échéant en France

▶ **Engagement de n'exercer aucune activité professionnelle en France** (si âgé de moins de 65 ans), ni de solliciter une aide financière d'aucune sorte, ni de demander à bénéficier de la sécurité sociale en France

▶ Lettre de motivation

▶ **Couverture médicale et conditions de logement pendant le séjour en France**

▶ **Demande d'attestation OFII** (Cliquer sur ce lien pour télécharger l'attestation : http://www.ambafrance-ir.org/IMG/pdf/Formulaire_OFII.pdf)

▶ **Justificatif de transport** : une réservetion d'avion

▶ **Frais de dossier** : 99 euros

***REMARQUE** : Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres justificatifs peuvent être demandés le cas échéant. Vous pouvez également présenter tout élément susceptible d'aider à l'instruction de votre dossier.*